

*Paris, le 16 mars 2018*

*La présidente*

Références à rappeler : 17-DCC-209 / 17-067

Monsieur,

Dans le cadre des engagements souscrits par Suez RV France à l'occasion de la création d'une entreprise commune par La Poste et Suez RV France, autorisée le 21 décembre 2017 par décision n° 17-DCC-209, vous avez proposé quatre cabinets, en tant que mandataire indépendant, chargé de vérifier le respect par La Poste de ses engagements. Il s'agit des cabinets KPMG, NTrust, PWC et Duff&Phelps.

Compte tenu notamment des informations transmises à mes services, je vous informe que j'agrée les cabinets KPMG, NTrust, PWC et Duff&Phelps, en tant que mandataires indépendants, ainsi que le projet de mandat que vous avez soumis à mes services le 15 mars 2018.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente,

Isabelle de Silva

---

© Autorité de la concurrence